

Baccalauréat 2021

LE MINISTRE GÉNÉRALISE LE CONTRÔLE CONTINU

PLUS QUE JAMAIS : GRÈVE LE 26 JANVIER, POUR REFUSER CES DISPOSITIONS

Dans de nombreux lycées, les professeurs prennent position contre la réforme du lycée et du baccalauréat dans la continuité du refus massif des épreuves E3C.

Ils adoptent des motions pour dire : rétablissement du BAC national avec ses épreuves terminales, anonymes et ponctuelles. Au prétexte du Covid, une nouvelle décision unilatérale du ministre envoyée le 21 janvier au soir sur les boîtes professionnelles des professeurs. Il se sert de l'ordonnance du 24 décembre 2020 qui l'autorise à changer quand il veut, comme il veut les épreuves des examens et concours. Il annonce le remplacement des épreuves de spécialités, en contrôle continu, comme il l'a déjà fait pour les E3C.

Au moment où *Parcoursup*, outil de tri social, vient d'ouvrir, qui peut penser que les notes de contrôle continu vont valoir la même chose d'un établissement à l'autre ? On voudrait décourager les lycéens de s'inscrire dans l'enseignement post baccalauréat, avec ses universités fermées y compris pour le second semestre 2021 (déclaration d'E. Macron le 21 janvier à Saclay), qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

LE CONTRÔLE CONTINU, UN VECTEUR D'INÉGALITÉ RENFORCÉE ET GÉNÉRALISÉ

Que vaut le contrôle continu du lycée X en comparaison du lycée Y, comment vont faire les enseignants encore livrés aux pressions, à la concurrence entre établissements, entre disciplines ? Comment noter en contrôle continu alors que 70% des lycéens n'ont que la moitié de leur cours ?

Le ministre passe outre la revendication des personnels pour de vraies épreuves en juin (en contradiction avec ses propos du Grand Jury le 10/01/2021), car ce serait pour le ministre, y compris dans le cadre de ses réformes, rétablir des épreuves du baccalauréat terminales, nationales et anonymes. Sa feuille de route, c'est la destruction de l'enseignement et des diplômes reconnus dans les conventions collectives. C'est l'atomisation de l'enseignement, établissement par établissement. Il préfère dénaturer de façon permanente le baccalauréat et conduire les professeurs et les élèves vers un baccalauréat local.

LE MINISTRE JUSTIFIE SES DÉCISIONS. IL MET UN COUP DE RABOT SUR LE PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE

« Dans la mise en œuvre du contrôle continu qui remplacera l'évaluation des épreuves terminales de spécialité, toute l'institution établira un cadre robuste » avec dit-il, « des jalons précis », une « exigence dans la constitution des moyennes » une « réflexion collégiale sur l'évaluation au sein des équipes pédagogiques et dans les différentes instances (conseil pédagogique, équipes de direction), procédures d'harmonisation ». Tout le monde fait ce qu'il peut quand il veut ! Ce n'est pas l'égalité devant l'examen terminal.

NOUS N'ACCEPTONS PAS LA LIQUIDATION DU DIPLOME NATIONAL !

Dans un récent communiqué, les organisations syndicales du public SNES-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Education et SNALC ont réaffirmé « leur attachement aux épreuves terminales, nationales, ponctuelles et anonymes, garantes de la valeur nationale du diplôme et de l'égalité des candidats face à l'examen. » (...) « Elles demandent leur rétablissement dès cette année et l'abandon du contrôle continu. »

Pour le SNFOEP, il y a des mesures immédiates que depuis des mois, J-M Blanquer pouvaient prendre : le dédoublement des cours, le recrutement de centaines d'enseignants, en prenant notamment toutes les listes complémentaires. Il devait dans cette période inédite, renoncer, dès la rentrée de septembre, aux spécialités de la réforme des lycées pour donner toutes les heures d'enseignement, renoncer à ces nouvelles épreuves.

Le SNFOEP avec le SNFOLC et sa fédération, la FNEC FP-FO, invite les personnels, à se réunir massivement pour dire NON.

De nombreux personnels ont décidé de faire grève le 26 janvier. Le SNFOEP appelle à l'amplification des assemblées générales, des réunions syndicales pour faire valoir les revendications.

Face à ces annonces du ministre, exigeons :

- Rétablissement du cadre national du baccalauréat avec ses épreuves terminales, nationales, anonymes et ponctuelles. Le baccalauréat ne se négocie pas établissement par établissement !
- Abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, abandon de *Parcoursup* !
- Recrutement massif de professeurs tout de suite, aucune suppression de postes à la rentrée

Nous sommes professeurs, notre mission est d'instruire. Le droit à l'instruction, le droit aux études ne doivent pas être bradés !

